

À vélo / à pied

Grâce à un réseau de pistes cyclables très bien développé, il est très agréable de faire du vélo dans le canton de Bâle-Stadt. De nombreuses personnes utilisent le vélo pour se rendre au travail. Il existe des chemins et des sentiers de randonnées spéciaux pour les piétons et les promeneuses.

Se déplacer à pied ou à vélo

Le canton de Basel-Stadt est attrayant et surtout relativement sûr pour les cyclistes, les piétonnes et les piétons. C'est pourquoi de nombreuses personnes renoncent à la voiture pour parcourir de courtes distances. On trouve à plusieurs endroits des pistes cyclables spéciales ou des voies cyclables. Les piétonnes et piétons ont toujours la priorité sur tous les véhicules au niveau des passages piétons (sauf lorsque la traversée est réglée par un feu de signalisation). Le canton de Basel-Stadt offre beaucoup de beaux chemins et sentiers de randonnées à explorer pendant le temps libre. Les sentiers de randonnées sont indiqués par des panneaux jaunes.

Règles pour les cyclistes

Pour circuler à vélo en Suisse, il n'est pas nécessaire d'avoir un permis spécial ni de passer un examen. En général, on applique les mêmes règles de circulation que pour les automobilistes. Lorsque des voies ou des pistes cyclables spécifiques sont à disposition, elles doivent être utilisées. Le vélo doit être en état de marche (deux bons freins, une sonnette, des réflecteurs avant et arrière ainsi qu'aux pédales, une lumière à l'avant et à l'arrière). Il n'existe aucune obligation de porter un casque, mais cela est recommandé. Les cyclistes devraient dans tous les cas conclure une assurance responsabilité civile privée, car la responsabilité des dommages causés (aux personnes et aux objets) leur revient.

Apprendre à conduire un vélo

Toute personne qui souhaite apprendre à conduire un vélo peut suivre des cours. Les cours sont proposés dans toutes les régions du canton par la société Pro Velo. Pour les migrantes et migrants, certaines communes proposent des cours spéciaux. On trouve des vélos d'occasion bon marché lors des bourses aux vélos (Velobörsen).

Transport de vélo

Toute personne qui souhaite transporter son vélo dans le train ou le bus a besoin d'un billet spécial. Il n'est pas toujours et partout possible de prendre un vélo avec soi. Parfois, il est nécessaire de réserver une place pour vélo dans les trains.



Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

www.hallo-baselstadt.ch/fr/mobilite/a-velo--a-pied